

Octobre 2018

CARTE SCOLAIRE 2018

LA VÉRITÉ DES PRIX, FINALE

CARTE SCOLAIRE 2018

LA VÉRITÉ DES PRIX, FINALE, DU SNUIPP-FSU

Voici les éléments chiffrés collectés après les dernières opérations de carte scolaire d'ajustement de rentrée.

Leur analyse démontre que la dotation de 3 880 postes est insuffisante pour assurer le dédoublement des CE1 de REP+ et des CP de REP. Le dédoublement « consomme » à lui seul 5 605 postes.

Conséquence de cette dotation insuffisante : la facture est lourde pour les « Plus de maîtres » dont près de 1 400 postes disparaissent sur les 3 000 existants encore à la rentrée 2017 alors même que ce dispositif plébiscité par la profession et aux résultats prometteurs n'a pas été évalué. Une facture lourde également pour la maternelle avec un solde négatif de près de 575 classes, tout comme pour le rural.

Si les postes de remplaçants sont abondés de 325 postes et ceux d'enseignants spécialisés de 226, cela ne représente qu'une goutte d'eau au regard des ponctions opérées les années passées et des besoins actuels.

Cette dotation insuffisante qui a conduit à des redéploiements de moyens a été à l'origine de nombreuses mobilisations de janvier à mars dans tout le pays rassemblant enseignants, parents et élus. Mobilisations qui ont pu se prolonger en juin et septembre lors des derniers ajustements.

Outre ces chiffres qui démontrent l'insuffisance de postes, il y a aussi ce que cette préparation de rentrée raconte. Affirmer donner la priorité au primaire ne peut pas être qu'un slogan : cela doit se traduire concrètement. La baisse démographique aurait pu permettre ici ou là des allègements d'effectifs, alors que plus de 100 000 classes dépassent 25 élèves (RERS 2018), la taille des classes va encore augmenter en dehors des CP et CE1 en éducation prioritaire.



Avec le SNUipp-FSU,
obtenir une réduction des effectifs.

Élections professionnelles du 29 novembre au 6 décembre

Changeons l'école, votons !



Comment parler de l'importance du langage en augmentant la taille des classes en maternelle ? Comment justifier que les effectifs allégés sont facteur de réussite sans que cela concerne tous les élèves ?

Comment justifier l'attention aux conditions d'apprentissage quand en milieu rural on trouvera à la rentrée des cours multiples à 3 voire 4 niveaux à plus de 20 élèves ?

Ce sont toutes ces interrogations qui prédominent. Car s'arc-bouter sur une bataille de chiffres ne doit pas cacher certaines réalités. Donner plus à ceux qui ont moins est juste à condition de ne pas dégrader la situation de tous les autres.

Améliorer l'école a un coût, certes économique mais dépend également du projet que l'on porte pour l'école. Au SNUipp-FSU nous voulons une école qui s'attaque aux inégalités scolaires, qui fasse sienne l'idée que tous les élèves sont capables de réussir et leur en donne les moyens.

L'école primaire française largement sous-investie doit faire l'objet d'un engagement financier massif pour une meilleure formation des enseignants, des effectifs abaissés, des enseignants spécialisés, des remplaçants, un accompagnement pour réussir l'inclusion, des dispositifs moins de 3 ans, des maîtres en plus pour travailler différemment...

Cette question des moyens, si elle n'est pas la seule réponse, reste incontournable pour améliorer significativement la réussite de tous les élèves. Or le projet de budget 2019 montre que le gouvernement, au-delà des discours convenus, n'a pas la volonté de déclencher le véritable saut qualitatif dont notre école a besoin.

Le SNUipp-FSU, aux côtés de l'ensemble des enseignants continuera à exiger des moyens à hauteur des enjeux, avec en premier lieu le combat contre les inégalités scolaires. Revoir cette politique budgétaire et éducative sera au cœur de son engagement dans les mobilisations à venir et ce dès le 12 novembre prochain.



Avec le SNUipp-FSU,
obtenir une réduction des effectifs.

Élections professionnelles du 29 novembre au 6 décembre
Changeons l'école, votons !

Bilan final de la carte scolaire 2018

3 680 postes sont créés à la rentrée 2018 pour une baisse prévue de 32 657 élèves.

À ces postes s'ajoutent 100 postes pour les départements s'engageant dans une convention ruralité et 100 postes pour l'ouverture de nouvelles ULIS.

Le ministère a fait le choix de prioriser le dédoublement des classes de l'éducation prioritaire (CP et CE1) mais sans consacrer les moyens à la hauteur des ambitions.

Classes maternelles, classes élémentaires et primaires hors éducation prioritaire, dispositif « plus de maîtres que de classes » sont les victimes collatérales d'une réforme coûteuse, mal financée.

Dédoublement en CP et CE1 : un coût de 5 605 postes

Le dédoublement des classes de CP/CE1, avec **5 605 postes**, consomme largement plus que la dotation initiale de 3 680 postes : il faut comptabiliser les classes dédoublées, mais aussi les décharges de direction induites par l'augmentation de la taille des écoles et les moyens de remplacement pour les allègements de service en REP+. Il a donc fallu dégager près de 2 000 postes pris sur les moyens existants.

Des coupes franches dans les dispositifs et hors éducation prioritaire

Les postes PDMQDC, avec **1 388 suppressions** dont 1 214 en éducation prioritaire, sont massivement sacrifiés pour assurer le dédoublement des classes de l'éducation prioritaire. Après 394 suppressions en 2017, c'est la quasi-fin d'un dispositif qui n'a pas été évalué alors qu'il était perçu comme efficace par les équipes d'enseignants. Le dispositif Scolarisation des moins de 3 ans ne disposera pas de moyens supplémentaires avec seulement **16 créations** de postes au total. Il perd même 2 postes dans l'éducation prioritaire. Les écoles hors éducation prioritaire subissent **1 229 suppressions** de postes (-566 en maternelle, -663 en élémentaire/primaire). C'est la maternelle qui paye le plus lourd tribut avec un solde final de **575 suppressions**.



Avec le SNUipp-FSU,
obtenir une réduction des effectifs.

Élections professionnelles du 29 novembre au 6 décembre
Changeons l'école, votons !



Remplacement, formation, ASH...

Avec seulement **325 créations** de moyens de remplacement, les difficultés pour remplacer les maîtres absents ne vont pas se résorber dans les départements déjà en difficulté. L'année dernière, 1 085 postes avaient été créés.

Pour la formation, **106 créations**, essentiellement sur des postes de conseillers pédagogiques.

Pour l'enseignement spécialisé, **226 créations**. C'est beaucoup moins que cette année (509,5 créations en 2017). Ce sont en majorité des postes d'ULIS école et d'UPE2A.

Des structures qui continuent d'évoluer

Particulièrement ciblée par la carte scolaire en mars, l'école rurale continue d'être remodelée et restructurée. Des écoles ferment, soit parce qu'elles perdent leur classe unique (34 fermetures), soit parce qu'elles sont fusionnées entre elles (263 fusions).

Une dotation largement insuffisante pour abaisser les effectifs des classes

En décidant de baisser fortement les effectifs des seuls CP et CE1 de l'éducation prioritaire, sans créer le nombre de moyens nécessaires pour le faire, le ministre fait porter une part de sa réforme sur les autres classes, tant dans l'éducation prioritaire que hors éducation prioritaire. Cela va dégrader les conditions d'apprentissage et d'enseignement partout ailleurs : augmentation des effectifs des classes, fin du PDMQDC, moyens de remplacement insuffisants, absence de moyens pour les RASED... En 2017, 41,7% de l'ensemble des classes (maternelles et élémentaires) comptabilisent plus de 25 élèves, soit 103 041 classes. Et 2,7% de l'ensemble des classes, 30 élèves ou plus, soit 6 671 classes.

Pour les seules écoles maternelles, 51,5% des classes comptent plus de 25 élèves, soit 31 418 classes et 4,8% plus de 30 élèves soit 4 198 classes.

Au-delà du seul taux d'encadrement (P/E) retenu par le ministère, l'abaissement des effectifs par classe est une priorité pour le SNUipp-FSU. Cela nécessite de créer des postes en nombre suffisant pour ne pas dépasser 20 élèves en éducation prioritaire, 20 élèves en maternelle et 25 élèves en élémentaire. S'il est possible de garantir une scolarité dans des classes allégées pour certains élèves de CP et CE1, cela doit être possible partout et pour tous. Le SNUipp-FSU exige d'autres choix pour la réussite de tous les élèves.



Avec le SNUipp-FSU,
obtenir une réduction des effectifs.

Élections professionnelles du 29 novembre au 6 décembre

Changeons l'école, votons !



PRINCIPAUX CHIFFRES CARTE SCOLAIRE

Évolution du nombre de classes

	Maternelle	Élémentaire Primaire	TOTAL
Solde classes			
Éducation prioritaire	-9	5 405	5 396
Solde classes			
Hors éducation prioritaire	-566	-663	-1 229
TOTAL	-575	4 742	4 167

*Rentrée 2017, maternelle : +163 élémentaire/primaire : +2 019,5

Évolution du nombre de postes

	PDMQDC	-3 ans	Remplacement	Divers	TOTAL
Solde ouvert / fermet de postes	-1 388	16	325	228	-819
Dont EP	-1 214	-2			

*Rentrée 2017, PDMQDC : -394, moins de 3 ans : -19, ASH : +509, remplacement : +1 085, pilotage et encadrement : +263



Avec le SNUipp-FSU,
obtenir une réduction des effectifs.

Élections professionnelles du 29 novembre au 6 décembre
Changeons l'école, votons !



ASH

Ens. référent	ULIS école	RASED E	RASED G	RASED psy	UPE2A	UE autisme	Autres	TOTAL
54	82	-11	-9	22	76	12	0	226

**Rentrée 2017, ASH : +509,5 emplois*

Formation

PEMF	Décharge PEMF	Conseillers Pédagogiques	TOTAL
-3	17	92	106

**Rentrée 2017, Formation : +135*



Avec le SNUipp-FSU,
obtenir une réduction des effectifs.

Élections professionnelles du 29 novembre au 6 décembre
Changeons l'école, votons !



Dédouplements éducation prioritaire

	CP REP+	CE1 REP+	CP REP	Déch dir	remplacement	TOTAL
Solde classes	546	1 768	3 116	108	67	5 605

Évolution des structures

Écoles maternelles	Écoles élémentaires	Écoles primaires	Écoles classe unique	TOTAL
-60	-64	5	-34	-153

Fusions d'écoles
263

Éléments effectifs, RERS 2018

2 Nombre de classes et d'élèves selon le type d'école et le niveau de formation à la rentrée 2017

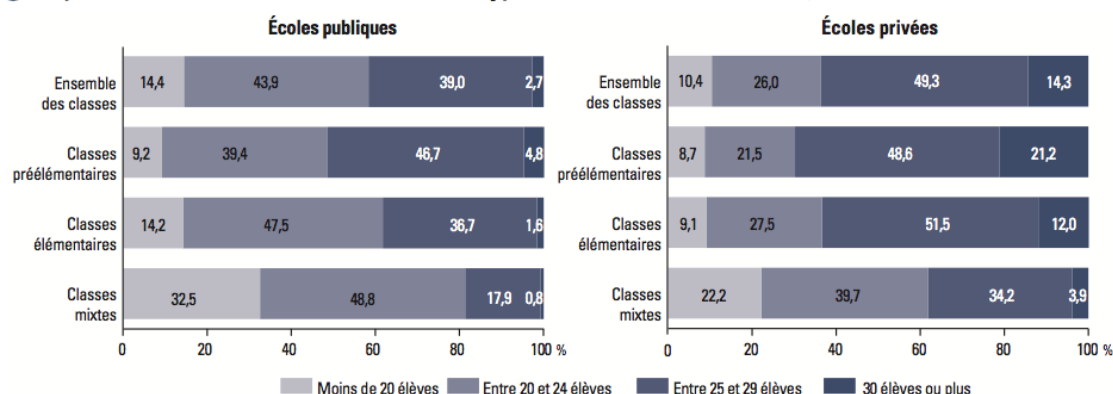
Type d'école	Type de classe	Public			Privé			Public + Privé		
		Nombre de classes	Nombre d'élèves		Nombre de classes	Nombre d'élèves		Nombre de classes	Nombre d'élèves	
			Pré-élémentaire	Élémentaire		Pré-élémentaire	Élémentaire		Pré-élémentaire	Élémentaire
Écoles maternelles	Classes préélémentaires	61 007	1 491 282	-	206	5 382	-	61 213	1 496 664	-
Écoles élémentaires	Classes élémentaires	109 226	-	2 497 970	902	-	22 997	110 128	-	2 520 967
Écoles primaires	Classes préélémentaires	26 446	630 215	-	10 687	278 247	-	37 133	908 462	-
	Classes élémentaires	47 763	-	1 070 736	21 767	-	542 625	69 530	-	1 613 361
	Classes mixtes	6 953	74 297	71 489	1 659	19 585	18 556	8 612	93 882	90 045
Ensemble des écoles		251 395	2 195 794	3 640 195	35 221	303 214	584 178	286 616	2 499 008	4 224 373
<i>Dont dispositifs ULIS (1)</i>		4 294	328	44 204	295	38	2 683	4 589	366	46 887

► Champ : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte, écoles publiques et privées sous contrat.

1. Dans les écoles primaires, les élèves en ULIS ont été considérés comme des élèves de niveau élémentaire.

© DEPP

4 Répartition des classes selon la taille et le type de classe à la rentrée 2017, en %.



► Champ : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte, écoles publiques et privées sous contrat.

© DEPP



Avec le SNUipp-FSU,
obtenir une réduction des effectifs.

Élections professionnelles du 29 novembre au 6 décembre

Changeons l'école, votons !



Avec le SNUipp-FSU,

obtenir une réduction des effectifs.



Élections professionnelles du 29 novembre au 6 décembre :

Changeons l'école, **votons** !

